



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mardi 25 Juin à 17 Heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mercredi 19 juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme. TOMI, M. D'ORAZIO, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA

Etaient absents :

Mmes GUIDICELLI, MOUSNY-PANTALACCI, Adjointes au Maire, Mme DEBROAS, Mm. PERES, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

e

Séance du Mardi 25 juin 2013

Délibération N°2013 / 175

Mission d'assistance juridique et de représentation en justice de la Ville d'Ajaccio.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La présente consultation a pour objet la mission d'assistance juridique et de représentation en justice de la Ville d'Ajaccio.

La procédure choisie est celle d'une procédure adaptée ouverte, passé en application des articles 30 et 77 du Code des marchés publics. Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé aux organes de publication BOAMP, Eurosud et plateforme acheteur de la Ville d'Ajaccio le 6 mai 2013. La date limite de remise des offres a été fixée au 11 juin 2013 à 11h00.

Le marché est passé à bons de commande avec mini et sans maxi (article 77 du Code des marchés publics).

La durée du marché est d'un an renouvelable deux fois par reconduction expresse pour une durée maximale de trois ans. Soit pour la première année du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

Les prestations sont réparties en 3 lots désignés ci-dessous :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
01	Lot n°1 : Assistance juridique et représentation en justice en matière d'urbanisme et d'aménagement
02	Lot n°2 : Assistance juridique et représentation en justice en matière de contrats publics
03	Lot n°3 : Assistance juridique et représentation en justice dans les autres domaines du droit intéressant les activités municipales

Les variantes n'étaient pas autorisées et les critères d'analyse des offres étaient les suivants :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Valeur technique appréciée au regard de l'organisation du cabinet et moyens techniques et humains mis en œuvre (coefficient 0,30) ainsi que les compétences, spécialisations et expérience (coefficient 0,70)	70%
2-Prix des prestations	30%

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 20 juin 2013 a décidé d'attribuer, pour chacun des lots, le marché à l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et à exécuter le marché concernant la mission d'assistance juridique et de représentation en justice de la ville d'Ajaccio avec les sociétés suivantes :

**Lot n°1. Assistance juridique et représentation en justice en matière d'urbanisme et d'aménagement
SCP Sartorio-Lonqueue-Sagalovitsch & Associés pour un montant minimum de 60 000 €
H.T. et sans montant maximum**

**Lot n°2. Assistance juridique et représentation en justice en matière de contrats publics
Cabinet Lanzarone pour un montant minimum H.T de 30 000 € et sans montant maximum**

**Lot n°3. Assistance juridique et représentation en justice dans les autres domaines du droit
intéressant les activités municipales**

SCP Sartorio-Lonqueue-Sagalovitsch & Associés pour un montant minimum de 30 000 € H.T. et sans montant maximum,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. Charles CERVETTI, adjoint délégué, et après en avoir délibéré,

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, portant Droits et Libertés des Communes

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi 93.122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics (décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006) notamment les articles 30 et 77 du Code des marchés publics.

Vu l'arrêté municipal n°2011/885 du 3 mai 2011 portant constitution du Comité d'ouverture des plis pour les procédures de marchés publics

Considérant le choix opéré par la commission d'appel d'offres de la Ville qui dans sa séance du 20 juin 2013 est chargée d'attribuer le marché, pour chacun des lots, aux entreprises qui présentent les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères d'analyse des offres,

**DECIDE D'AUTORISER EXPRESSEMENT LE MAIRE :
Par 32 voix pour et 3 voix contre (M.M. Ferrara- Sbraggia- Laudato-)**

À signer et exécuter le marché concernant la mission d'assistance juridique et de représentation en justice de la Ville d'Ajaccio, ainsi que suit :

Lot n°1. Assistance juridique et représentation en justice en matière d'urbanisme et d'aménagement
SCP Sartorio-Lonqueue-Sagalovitsch & Associés pour un montant minimum de 60 000 € H.T. et sans montant maximum,

Lot n°2. Assistance juridique et représentation en justice en matière de contrats publics
Cabinet Lanzarone pour un montant minimum H.T de 30 000 € et sans montant maximum,

Lot n°3. Assistance juridique et représentation en justice dans les autres domaines du droit intéressant les activités municipales
SCP Sartorio-Lonqueue-Sagalovitsch & Associés pour un montant minimum de 30 000 € H.T. et sans montant maximum.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie

.....
Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130625-2013_175-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2013